



La médecine en CHSLD



ON DIT QUE la grandeur d'un peuple se mesure au sort qu'il réserve à ses citoyens vulnérables. Alors, prenons le temps d'examiner les soins que nous prodiguons aux personnes âgées vivant dans nos centres d'hébergement. S'il est vrai qu'un extraordinaire progrès s'est produit depuis l'époque des hospices, les soins de longue durée restent un mal-aimé de la médecine et une discipline en manque d'adeptes.

Pourtant, nos aînés sont les témoins d'un passé à travers lequel nous traçons notre propre avenir. Prendre soin d'eux est un inestimable privilège. Les soins de longue durée nous conviennent en un lieu où les maladies chroniques atteignent leur ultime retranchement et où les dilemmes éthiques foisonnent. Considérez donc ce numéro comme une invitation à partager la passion qui anime tous ceux qui s'y investissent.

Nathalie Champoux

Omnipraticienne

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.